



**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille VINGT SIX, le VINGT- HUIT MAI à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-BONNET-PRES-ORCIVAL dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence du Maire, Jean-François ANDANSON.

**Date de convocation** : 21 Avril 2026

**Présents** : Jean-François ANDANSON, Carine MIGNOT, Philippe PIQUET, Sylvie MOULY, Jérôme ANDAN, Christophe MALLET, Jean-Claude CHABORY, Carine GAUTHIER, Marion SABART, Laurent BEAUDONNAT, Céline ROUEL, Léa CONTU, Quentin LEMAIRE.

**Absents** : Valentin MOINS qui a donné pouvoir de vote à Jean-François ANDANSON. Françoise GAUTHIER qui a donné pouvoir de vote à Marion SABART.

Madame Carine MIGNOT est désignée secrétaire de séance en application de l'article L.2121-15 du CGCT.

**OBJET : Budget Primitif 2026 – Budget Annexe Service des Eaux**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la nécessité de prendre une délibération pour rattraper une erreur matérielle opérée en cours d'exercice sur l'affectation du résultat 2023, pour un montant de 45 017,35€, sur le budget annexe de l'eau 2024.

En effet deux délibérations contradictoires ont été prises, l'une lors du vote du BP 2024 avec une affectation du résultat 2023 en fonctionnement R002 et une autre affectant le résultat en investissement au 1068, pour le même montant.

Monsieur le Maire ajoute qu'il n'était pas souhaité d'affecter le résultat en investissement et que pour récupérer la somme de 45 017,35€ en fonctionnement, il est nécessaire d'inscrire et de procéder à une opération d'ordre au BP 2026 :

DESIGNATION	MONTANT	
	Dépenses	Recettes
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
042 - 7588		45 017,35 €
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>		45 017,35 €
<b>INVESTISSEMENT</b>		
040 - 1068	45 017,35 €	
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	45 017,35 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés:

- **ACCEPTÉ** la reprise du résultat 2023 inscrit à tort en investissement au BP 2024 pour l'inscrire en fonctionnement.

- **ACCEPTÉ** l'inscription d'ordre au BP 2026.

Carine MIGNOT  
Secrétaire de séance

  
Jean-François ANDANSON  
Maire de St Bonnet près Orcival

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille VINGT SIX, le VINGT- HUIT MAI à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-BONNET-PRES-ORCIVAL dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence du Maire, Jean-François ANDANSON.

**Date de convocation** : 21 Avril 2026

**Présents** : Jean-François ANDANSON, Carine MIGNOT, Philippe PIQUET, Sylvie MOULY, Jérôme ANDAN, Christophe MALLET, Jean-Claude CHABORY, Carine GAUTHIER, Marion SABART, Laurent BEAUDONNAT, Céline ROUEL, Léa CONTU, Quentin LEMAIRE.

**Absents** : Valentin MOINS qui a donné pouvoir de vote à Jean-François ANDANSON. Françoise GAUTHIER qui a donné pouvoir de vote à Marion SABART.

Madame Carine MIGNOT est désignée secrétaire de séance en application de l'article L.2121-15 du CGCT.

**OBJET : Subvention « Association Bibliothèque Mille et une pages »**

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 28 Janvier 2022, validant le règlement d'attribution des subventions aux associations de la commune. Il précise que toute association doit présenter un projet en vue de solliciter une subvention.

Monsieur le Maire précise que la commission « **Sport, jeunesse et vie associative** » s'est réunie afin d'étudier les dossiers des associations sollicitant une subvention.

Afin de permettre à l'Association « **Bibliothèque Mille et une pages** » de financer l'acquisition de livres neufs et récents, l'Association a sollicité une aide financière d'un montant de **SIX CENTS EUROS (600€)**.

A l'appui de cette demande, l'association a adressé le un dossier comprenant les éléments statutaires et le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 28 Février 2026.

AU vu de la demande, compte-tenu de la nature du projet et des éléments présentés, après avis de la commission « **Sport, jeunesse et vie associative** »,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- **DECIDE** d'accorder à l'Association « **Bibliothèque Mille et une pages** » une subvention d'un montant de **SIX CENTS EUROS (600€)** pour le financement d'acquisition de livres neufs et récent,
- **DIT** que cette dépense sera imputée au chapitre 65 « Dépenses de fonctionnement »

**Et AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes pièces s'y rapportant.



Carine MIGNOT  
Secrétaire de séance



Jean-François ANDANSON  
Maire de St Bonnet près Orcival

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille VINGT SIX, le VINGT- HUIT MAI à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-BONNET-PRES-ORCIVAL dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence du Maire, Jean-François ANDANSON.

**Date de convocation** : 21 Avril 2026

**Présents** : Jean-François ANDANSON, Carine MIGNOT, Philippe PIQUET, Sylvie MOULY, Jérôme ANDAN, Christophe MALLET, Jean-Claude CHABORY, Carine GAUTHIER, Marion SABART, Laurent BEAUDONNAT, Céline ROUEL, Léa CONTU, Quentin LEMAIRE.

**Absents** : Valentin MOINS qui a donné pouvoir de vote à Jean-François ANDANSON. Françoise GAUTHIER qui a donné pouvoir de vote à Marion SABART.

Madame Carine MIGNOT est désignée secrétaire de séance en application de l'article L.2121-15 du CGCT.

**OBJET : Subvention « Société de Chasse de Saint-Bonnet »**

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 28 Janvier 2022, validant le règlement d'attribution des subventions aux associations de la commune. Il précise que toute association doit présenter un projet en vue de solliciter une subvention.

Monsieur le Maire précise que la commission « **Sport, jeunesse et vie associative** » s'est réunie afin d'étudier les dossiers des associations sollicitant une subvention.

Afin de permettre à la « **Société de Chasse de Saint-Bonnet** » de financer l'acquisition de livres neufs et récents, l'Association a sollicité une aide financière d'un montant de **NEUF CENT CINQUANTE EUROS (950€)**.

A l'appui de cette demande, l'association a adressé le un dossier comprenant les éléments statutaires et le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 06 Juin 2025.

AU vu de la demande, compte-tenu de la nature du projet et des éléments présentés, après avis de la commission « **Sport, jeunesse et vie associative** »,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- **DECIDE** d'accorder à la « **Société de Chasse de Saint-Bonnet** » une subvention d'un montant de **NEUF CENT CINQUANTE EUROS (950€)** pour le financement d'acquisition de livres neufs et récent,
- **DIT** que cette dépense sera imputée au chapitre 65 « Dépenses de fonctionnement »

**Et AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes pièces s'y rapportant.



Carine MIGNOT  
Secrétaire de séance



Jean-François ANDANSON  
Maire de St Bonnet près Orcival



**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille VINGT SIX, le VINGT- HUIT MAI à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-BONNET-PRES-ORCIVAL dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence du Maire, Jean-François ANDANSON.

**Date de convocation** : 21 Avril 2026

**Présents** : Jean-François ANDANSON, Carine MIGNOT, Philippe PIQUET, Sylvie MOULY, Jérôme ANDAN, Christophe MALLET, Jean-Claude CHABORY, Carine GAUTHIER, Marion SABART, Laurent BEAUDONNAT, Céline ROUEL, Léa CONTU, Quentin LEMAIRE.

**Absents** : Valentin MOINS qui a donné pouvoir de vote à Jean-François ANDANSON. Françoise GAUTHIER qui a donné pouvoir de vote à Marion SABART.

Madame Carine MIGNOT est désignée secrétaire de séance en application de l'article L.2121-15 du CGCT.

**OBJET : Subvention Association « Les Amis du Four de Saint-Bonnet »**

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 28 Janvier 2022, validant le règlement d'attribution des subventions aux associations de la commune. Il précise que toute association doit présenter un projet en vue de solliciter une subvention.

Monsieur le Maire précise que la commission « Sport, jeunesse et vie associative » s'est réunie afin d'étudier les dossiers des associations sollicitant une subvention.

Afin de permettre à l'Association « Les Amis du Four de Saint-Bonnet » de financer les travaux de toiture et d'aménagement intérieur, l'Association a sollicité une aide financière d'un montant de **QUATRE CENTS EUROS (400€)**.

A l'appui de cette demande, l'association a adressé le un dossier comprenant les éléments statutaires et le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 21 Mars 2026.

AU vu de la demande, compte-tenu de la nature du projet et des éléments présentés, après avis de la commission « Sport, jeunesse et vie associative »,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- **DECIDE** d'accorder à l'Association « Les Amis du Four de Saint-Bonnet » une subvention d'un montant de **QUATRE CENTS EUROS (400€)** pour le financement de travaux de toiture et d'aménagement intérieur,

- **DIT** que cette dépense sera imputée au chapitre 65 « Dépenses de fonctionnement »

**Et AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes pièces s'y rapportant.



Carine MIGNOT  
Secrétaire de séance



Jean-François ANDANSON  
Maire de St Bonnet près Orcival





**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille VINGT SIX, le VINGT- HUIT MAI à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-BONNET-PRES-ORCIVAL dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence du Maire, Jean-François ANDANSON.

**Date de convocation** : 21 Avril 2026

**Présents** : Jean-François ANDANSON, Carine MIGNOT, Philippe PIQUET, Sylvie MOULY, Jérôme ANDAN, Christophe MALLET, Jean-Claude CHABORY, Carine GAUTHIER, Marion SABART, Laurent BEAUDONNAT, Céline ROUEL, Léa CONTU, Quentin LEMAIRE.

**Absents** : Valentin MOINS qui a donné pouvoir de vote à Jean-François ANDANSON. Françoise GAUTHIER qui a donné pouvoir de vote à Marion SABART.

Madame Carine MIGNOT est désignée secrétaire de séance en application de l'article L.2121-15 du CGCT.

**OBJET : Subvention Association « R.P.I. et Compagnie »**

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 28 Janvier 2022, validant le règlement d'attribution des subventions aux associations de la commune. Elle précise que toute association doit présenter un projet en vue de solliciter une subvention.

Monsieur le Maire précise que la commission « Sport, jeunesse et vie associative » s'est réunie afin d'étudier les dossiers des associations sollicitant une subvention.

Afin de permettre à l'Association « R.P.I. et Compagnie » de financer une sortie d'une journée à Vulcania, l'Association a sollicité une aide financière d'un montant de **TROIS CENT QUATRE-VINGT-SEIZE EUROS ET QUARANTE CENTIMES (396,40€)**.

A l'appui de cette demande, l'association a adressé un dossier comprenant les éléments statutaires et le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 1<sup>er</sup> Octobre 2024.

AU vu de la demande, compte-tenu de la nature du projet et des éléments présentés, après avis de la commission « Sport, jeunesse et vie associative ».

Compte-tenu des éléments présentés, seule la Mairie de Saint-Bonnet-près-Orcival a été sollicitée.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- **DECIDE** de ne pas accorder de subvention à l'Association « R.P.I. et Compagnie » pour l'année 2026.

Carine MIGNOT  
Secrétaire de séance

Jean-François ANDANSON  
Maire de St Bonnet près Orcival

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille VINGT SIX, le VINGT- HUIT MAI à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-BONNET-PRES-ORCIVAL dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence du Maire, Jean-François ANDANSON.

**Date de convocation** : 21 Avril 2026

**Présents** : Jean-François ANDANSON, Carine MIGNOT, Philippe PIQUET, Sylvie MOULY, Jérôme ANDAN, Christophe MALLET, Jean-Claude CHABORY, Carine GAUTHIER, Marion SABART, Laurent BEAUDONNAT, Céline ROUEL, Léa CONTU, Quentin LEMAIRE.

**Absents** : Valentin MOINS qui a donné pouvoir de vote à Jean-François ANDANSON. Françoise GAUTHIER qui a donné pouvoir de vote à Marion SABART.

Madame Carine MIGNOT est désignée secrétaire de séance en application de l'article L.2121-15 du CGCT.

**OBJET : Désignation des représentants pour les commissions intercommunales 2026-2033 –  
Communauté de communes Dômes Sancy Artense**

Monsieur le Maire présente la composition des onze commissions intercommunales de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense et précise qu'il est demandé de désigner au sein du Conseil Municipal un représentant titulaire et un représentant suppléant pour chacune de ces onze commissions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- DESIGNER les représentants selon le tableau joint en annexe.



Carine MIGNOT  
Secrétaire de séance



Jean-François ANDANSON  
Maire de St Bonnet près Orcival

Liste des désignations pour les commissions intercommunales 2026-2033 - Communauté de Communes Dômes Sancy Artense

Commune : SAINT-BONNET- PRES- ORCIVAL

Commission locale des charges transférées (CLECT)						
Nom	Prénom	Adresse	CP	Commune	Téléphone	Mail
ANDANSON	Jean-François	3 Chemin du Peu - Villejaques	63210	Saint-Bonnet-près-Orcival	06.73.49.40.24	<a href="mailto:jf63.andanson@gmail.com">jf63.andanson@gmail.com</a>
MOULY	Sylvie	6 Route du Calvaire - La Baraquette	63210	Saint-Bonnet-près-Orcival	06.31.30.33.67	<a href="mailto:sma.mouly@gmail.com">sma.mouly@gmail.com</a>

Titulaire  
Titulaire

Commission intercommunale d'accessibilité						
Nom	Prénom	Adresse	CP	Commune	Téléphone	Mail
ANDANSON	Jean-François	3 Chemin du Peu - Villejaques	63210	Saint-Bonnet-près-Orcival	06.73.49.40.24	<a href="mailto:jf63.andanson@gmail.com">jf63.andanson@gmail.com</a>

Titulaire

1 / Commission ECONOMIE- EMPLOI						
Vice-Président : Pierre BLANCHET						
Agent : François JONQUERES						
Nom	Prénom	Adresse	CP	Commune	Téléphone	Mail
ANDANSON	Jean-François	3 Chemin du Peu - Villejaques	63210	Saint-Bonnet-près-Orcival	06.73.49.40.24	<a href="mailto:jf63.andanson@gmail.com">jf63.andanson@gmail.com</a>
MOULY	Sylvie	6 Route du Calvaire - La Baraquette	63210	Saint-Bonnet-près-Orcival	06.31.30.33.67	<a href="mailto:sma.mouly@gmail.com">sma.mouly@gmail.com</a>

Titulaire  
Suppléant

2 / Commission AGRICULTURE - FORÊT						
Vice-Président : Patrice FAURE						
Agent : François JONQUERES						
Nom	Prénom	Adresse	CP	Commune	Téléphone	Mail
CHABORY	Jean-Claude	15 Rue de la Leille - Farges	63210	Saint-Bonnet-près-Orcival	06.89.73.10.16	<a href="mailto:jc.chabory@orange.fr">jc.chabory@orange.fr</a>
MALLET	Christophe	2 Rue de la Batteuse - Olmont	63210	Saint-Bonnet-près-Orcival	06.79.15.78.97	<a href="mailto:nathalieetchristophe.mallet@orange.fr">nathalieetchristophe.mallet@orange.fr</a>

Titulaire  
Suppléant

3 / Commission TOURISME						
Vice-Président : Eric BRUGIERE						
Agent : Isabelle COULON						
Nom	Prénom	Adresse	CP	Commune	Téléphone	Mail
MOULY	Sylvie	6 Route du Calvaire - La Baraquette	63210	Saint-Bonnet-près-Orcival	06.31.30.33.67	<a href="mailto:sma.mouly@gmail.com">sma.mouly@gmail.com</a>
BEAUDONNAT	Laurent	6 Rue Chantegrelet - Juegheat	63210	Saint-Bonnet-près-Orcival	06.37.94.14.60	<a href="mailto:laurent.beaudonnat@laposte.net">laurent.beaudonnat@laposte.net</a>

Titulaire  
Suppléant

4 / Commission HABITAT						
Vice-Président : Norbert OLLIER						
Agent : Mélima AMBLARD						
Nom	Prénom	Adresse	CP	Commune	Téléphone	Mail
MALLET	Christophe	2 Rue de la Batteuse - Olmont	63210	Saint-Bonnet-près-Orcival	06.79.15.78.97	<a href="mailto:nathalieetchristophe.mallet@orange.fr">nathalieetchristophe.mallet@orange.fr</a>
MOULY	Sylvie	6 Route du Calvaire - La Baraquette	63210	Saint-Bonnet-près-Orcival	06.31.30.33.67	<a href="mailto:sma.mouly@gmail.com">sma.mouly@gmail.com</a>

Titulaire  
Suppléant

5 / Commission MOBILITE						
Vice-Président : Norbert OLLIER						
Agent : ELISA DE SOUSA						
Nom	Prénom	Adresse	CP	Commune	Téléphone	Mail

SABART	Marion	15 Route des Rossignols	63210 Saint-Bonnet-près-Orcival	06.73.34.05.78	<a href="mailto:marion.sabart@wanadoo.fr">marion.sabart@wanadoo.fr</a>
ANDANSON	Jean-François	3 Chemin du Peu - Villejacques	63210 Saint-Bonnet-près-Orcival	06.73.49.40.24	<a href="mailto:jf63.andanson@gmail.com">jf63.andanson@gmail.com</a>

Titulaire  
Suppléant

<b>6 / Commission EAU - ASSAINISSEMENT</b>					
Vice-Président : Jean-Louis GATIGNOL Agent : Noémie JOURDAIN					
<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Adresse</b>	<b>CP</b>	<b>Commune</b>	<b>Mail</b>
MALLET	Christophe	2 Rue de la Batteuse - Olmont	63210 Saint-Bonnet-près-Orcival	06.79.15.78.97	<a href="mailto:nathalieetchristophe.mallet@orange.fr">nathalieetchristophe.mallet@orange.fr</a>
ANDAN	Jérôme	16 Route du Moulin - Villejacques	63210 Saint-Bonnet-près-Orcival	06.67.61.45.25	<a href="mailto:jerome.andan@orange.fr">jerome.andan@orange.fr</a>

Titulaire  
Suppléant

<b>7 / Commission ENVIRONNEMENT - GEMAPI - ENERGIES RENOUVELABLES</b>					
Vice-Président : Jean-Louis GATIGNOL Agent : Noémie JOURDAIN					
<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Adresse</b>	<b>CP</b>	<b>Commune</b>	<b>Mail</b>
GAUTHIER	Françoise	15 Rue de la Batteuse - Olmont	63210 Saint-Bonnet-près-Orcival	06.31.94.53.21	<a href="mailto:f.gauthier00@orange.fr">f.gauthier00@orange.fr</a>
SABARD	Marion	16 Route du Moulin - Villejacques	63210 Saint-Bonnet-près-Orcival	06.73.34.05.78	<a href="mailto:marion.sabart@wanadoo.fr">marion.sabart@wanadoo.fr</a>

Titulaire  
Suppléant

<b>8 / Commission ACTION SOCIALE - SANTE - SERVICES AUX PERSONNES</b>					
Vice-Président : Nathalie COMBRE Agent : Stéphanie ROUGIER					
<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Adresse</b>	<b>CP</b>	<b>Commune</b>	<b>Mail</b>
ROUEL	Céline	8 Route de la Vallée	63210 Saint-Bonnet-près-Orcival	06.50.85.74.24	<a href="mailto:celine.v1763@gmail.com">celine.v1763@gmail.com</a>
CONTU	Léa	94 Route de la Vallée	63210 Saint-Bonnet-près-Orcival	06.09.61.19.29	<a href="mailto:lea.maulard@gmail.com">lea.maulard@gmail.com</a>

Titulaire  
Suppléant

<b>9 / Commission ENFANCE - JEUNESSE</b>					
Vice-Président : Alexandre VERDIER Agent : Jennifer ACHARD					
<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Adresse</b>	<b>CP</b>	<b>Commune</b>	<b>Mail</b>
MIGNOT	Carine	50 Rue du Quaire - Villejacques	63210 Saint-Bonnet-près-Orcival	06.83.67.98.38	<a href="mailto:carinemignot@hotmail.fr">carinemignot@hotmail.fr</a>
CONTU	Léa	94 Route de la Vallée	63210 Saint-Bonnet-près-Orcival	06.09.61.19.29	<a href="mailto:lea.maulard@gmail.com">lea.maulard@gmail.com</a>

Titulaire  
Suppléant

<b>10 / Commission SPORTS</b>					
Vice-Président : Alexandre VERDIER Agent : Quentin RAMADE					
<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Adresse</b>	<b>CP</b>	<b>Commune</b>	<b>Mail</b>
ANDANSON	Jean-François	3 Chemin du Peu - Villejacques	63210 Saint-Bonnet-près-Orcival	06.73.49.40.24	<a href="mailto:jf63.andanson@gmail.com">jf63.andanson@gmail.com</a>
GAUTHIER	Carine	Route des Rossignols	63210 Saint-Bonnet-près-Orcival	06.86.76.52.71	<a href="mailto:carine.lag@gmail.com">carine.lag@gmail.com</a>
LEMAIRE	Quentin	74 Route du Calvaire	63210 Saint-Bonnet-près-Orcival	06.73.43.92.36	<a href="mailto:quentinlemaire@gmail.com">quentinlemaire@gmail.com</a>

Titulaire  
Suppléant  
Suppléant

<b>11 / Commission CULTURE</b>					
Vice-Président : Christophe SERRE Agent : Aurélie JOUVE					
<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Adresse</b>	<b>CP</b>	<b>Commune</b>	<b>Mail</b>
MOULY	Sylvie	6 Route du Calvaire - La Baraquette	63210 Saint-Bonnet-près-Orcival	06.31.30.33.67	<a href="mailto:sma.mouly@gmail.com">sma.mouly@gmail.com</a>
SABARD	Marion	16 Route du Moulin - Villejacques	63210 Saint-Bonnet-près-Orcival	06.73.34.05.78	<a href="mailto:marion.sabart@wanadoo.fr">marion.sabart@wanadoo.fr</a>

Titulaire  
Suppléant

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille VINGT SIX, le VINGT- HUIT MAI à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-BONNET-PRES-ORCIVAL dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence du Maire, Jean-François ANDANSON.

**Date de convocation** : 21 Avril 2026

**Présents** : Jean-François ANDANSON, Carine MIGNOT, Philippe PIQUET, Sylvie MOULY, Jérôme ANDAN, Christophe MALLET, Jean-Claude CHABORY, Carine GAUTHIER, Marion SABART, Laurent BEAUDONNAT, Céline ROUEL, Léa CONTU, Quentin LEMAIRE.

**Absents** : Valentin MOINS qui a donné pouvoir de vote à Jean-François ANDANSON. Françoise GAUTHIER qui a donné pouvoir de vote à Marion SABART.

Madame Carine MIGNOT est désignée secrétaire de séance en application de l'article L.2121-15 du CGCT.

**OBJET : Désignation de conseillers municipaux pour siéger à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le IV de l'article 1609 nonies C du CGI prévoit la création entre l'EPCI et ses communes membres d'une commission locale chargée d'évaluer le montant des charges transférées (CLECT).

La CLECT a pour principale mission de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et intercommunalité ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique (FPU). La CLECT contribue à garantir l'équité financière entre les communes et la communauté en apportant transparence et neutralité des données financières.

Chaque commune membre de l'EPCI doit disposer d'au moins un représentant au sein de la CLECT, issu de son conseil municipal, afin qu'aucun commun membre ne soit écarté du processus d'évaluation des charges transférées. Toutes les communes membres de l'EPCI à FPU participent aux délibérations de la CLECT, qu'elles soient ou non concernées par le transfert de charges évalué. Les membres de la CLECT doivent nécessairement être des conseillers municipaux, désignés par leur conseil municipal.

L'organe délibérant de l'EPCI détermine la composition de la CLECT à la majorité des deux tiers de ses membres.

Lors de la réunion du Conseil de communauté du 24 avril 2026, a été approuvée la proposition que la CLECT de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense soit composée de 45 élus titulaires et 10 suppléants. La répartition du nombre de membres de la CLECT par commune est, sur la base de critères démographiques, similaire à la répartition des sièges par commune au sein du Conseil de communauté à savoir :

Communes	Nombre de membres titulaires au sein de la CLECT	Nombre de membres suppléants au sein de la CLECT
SAINT-SAUVES-D'AUVERGNE	3	0
GELLES	2	0
NEBOUZAT	2	0
OLBY	2	0
ROCHEFORT-MONTAGNE	2	0



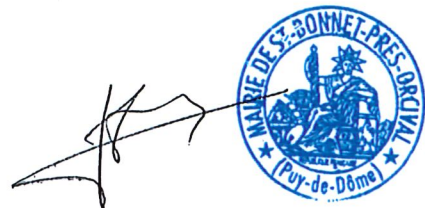
MAZAYE	2	0
TAUVES	2	0
CEYSSAT	2	0
TOUR-D'AUVERGNE	2	0
SAINT-BONNET-PRES-ORCIVAL	2	0
SAINT-PIERRE-ROCHE	2	0
VERNINES	2	0
PERPEZAT	2	0
BAGNOLS	2	0
AURIERES	2	0
SAINT-JULIEN-PUY-LAVEZE	2	0
LAQUEUILLE	2	0
LARODDE	1	1
SAULZET LE FROID	1	1
ORCIVAL	1	1
SAINT-DONAT	1	1
CROS	1	1
AVEZE	1	1
SINGLES	1	1
TREMOUILLE SAINT LOUP	1	1
HEUME L'EGLISE	1	1
LABESSETTE	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>45</b>	<b>10</b>

Le rapport étant exposé,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-33 ;  
Vu les IV et V de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts ;  
Vu la délibération n° 059-2026 du 24 avril 2026 du Conseil de communauté de Dômes Sancy Artense, arrétant la composition de la CLECT ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DESIGNE** pour la commune de Saint-Bonnet-près-Orcival, en tant que Conseiller Municipal, M. Jean-François ANDANSON et Mme Sylvie MOULY en qualité de membres titulaires au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense.

Carine MIGNOT  
Secrétaire de séance



Jean-François ANDANSON  
Maire de St Bonnet près Orcival

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille VINGT SIX, le VINGT- HUIT MAI à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-BONNET-PRES-ORCIVAL dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence du Maire, Jean-François ANDANSON.

**Date de convocation** : 21 Avril 2026

**Présents** : Jean-François ANDANSON, Carine MIGNOT, Philippe PIQUET, Sylvie MOULY, Jérôme ANDAN, Christophe MALLET, Jean-Claude CHABORY, Carine GAUTHIER, Marion SABART, Laurent BEAUDONNAT, Céline ROUEL, Léa CONTU, Quentin LEMAIRE.

**Absents** : Valentin MOINS qui a donné pouvoir de vote à Jean-François ANDANSON. Françoise GAUTHIER qui a donné pouvoir de vote à Marion SABART.

Madame Carine MIGNOT est désignée secrétaire de séance en application de l'article L.2121-15 du CGCT.

**OBJET : Désignation d'un représentant de la commune pour la commission intercommunale d'accessibilité de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense**

Monsieur le Maire informe que la création d'une commission intercommunale pour l'accessibilité est obligatoire pour les établissements publics de coopération intercommunale compétents en matière de transports ou d'aménagement de l'espace, dès lors qu'ils regroupent 5 000 habitants et plus. Elle exerce ses missions dans la limite des compétences transférées au groupement.

Cette commission a pour missions de :

- Dresser le constat de l'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports collectifs ;
- Établir un système de recensement des logements accessibles aux personnes handicapées et aux personnes âgées ;
- Faire des propositions d'amélioration de l'accessibilité pour permettre d'avoir une vision stratégique et prospective de la mise en accessibilité du territoire ;
- Établir les rapports annuels à présenter aux différentes instances communautaires et préfectorales.

Cette commission se réunit au moins une fois par an et doit notamment suivre l'agenda d'accessibilité programmé (ADAP) de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense, ainsi que faire le point sur les ADAP des 27 communes membres.

Le conseil communautaire du 24 avril 2026 a arrêté sa composition, qui rassemble un représentant de chaque commune membre désigné au sein du conseil municipal, les représentants de la DDT, des représentants d'associations de personnes en situation de handicap et de centres d'intervention et de secours du territoire.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- **DESIGNE M. Jean-François ANDANSON, pour représenter la commune au sein de la commission intercommunale d'accessibilité de la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense.**

  
Carine MIGNOT  
Secrétaire de séance

  
Jean-François ANDANSON  
Maire de St Bonnet près Orcival

